**REVER 9 – 5-6 avril 2018, Tour du Valat**

**SOUMISSION DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS**

Les propositions de résumé sont à envoyer au format suivant à rever2018@gmail.com avant le 16 mars 2018.

Sous la forme suivante exclusivement !

**Remise en état des carrières abandonnées : Un enjeu environnemental. Cas des carrières du calcaire dévonien de l’oued Akreuch, Rabat, Maroc**

**Baghdad B., Laghlimi M, El Hadi H, Taleb A, Taoufik M. et Yessef M.**

Texte du résumé (Arial 11, 300 mots maximum)

L’activité des carrières, fondée sur la présence d’une ressource géologique exploitable, est indispensable à de nombreux secteurs de l’économie nationale marocaine. Mais, leurs exploitations ont des répercussions notables sur l’environnement, surtout depuis la mécanisation. En dehors de l’impact esthétique négatif, les sites laissés à l’abandon n’ont la plupart du temps ni sol ni végétation. Ils peuvent même être azoïques et fortement soumis à l’érosion et susceptibles de polluer une large zone alentour. Après exploitation, et parce que celle-ci a souvent bouleversé la topographie et les équilibres naturels des sites, une réhabilitation s’impose alors. On peut distinguer plusieurs niveaux d’intervention sur ces sites dégradés, la réhabilitation étant le processus de réparation des effets de l’exploitation sur l’environnement. Elle peut ne consister qu’en une stabilisation et une mise en sûreté de la zone, ou bien en un simple reverdissement, mais elle peut aller aussi jusqu’à la restauration écologique.

Au Maroc, la prise de conscience de la nécessité de la réhabilitation des carrières est toutefois récente. Beaucoup de sites sont encore abandonnés après l’exploitation. L’objectif de notre travail est donc une étude préalable des sites de carrières abandonnées de la région d’Akreuch pour une éventuelle réhabilitation/restauration. Notre protocole aborde ainsi l’ensemble des caractéristiques du site : situation géographique, géologie, topographie ou morphologie, hydrologie, hydrogéologie, flore et faune, climat, milieu humain, etc. Véritable travail de terrain et de géomatique sur l’état initial des sites, il orientera les choix du réaménagement. En premier lieu, cette étude prendra en compte les espèces végétales pionnières et les espèces natives. Elle portera aussi sur les associations d’espèces et leur succession à plus long terme.

Merci de respecter scrupuleusement les consignes de mise en forme des propositions de communication et de posters pour faciliter le travail de mise en page du livre des résumés. Les propositions non conformes seront retournées.